

Gérer les paiements mixtes : espèces, carte, chèque, avoir et bon d'achat

Un paiement mixte consiste à solder un même ticket avec plusieurs lignes de règlement. Après le total, l'opérateur saisit le montant de chaque participation puis appelle le moyen correspondant. Les titres sécurisés doivent être scannés et contrôlés avant les paiements ordinaires ; la carte n'est validée qu'après la réponse du TPE et le rendu monnaie doit normalement rester réservé aux espèces.

Fiche : VD-PAY-MIX-001 **Module :** Vente directe / Règlements

Fonctions : 033, 044–053, 065, 123 et 156 **Public :** vendeur, responsable de caisse et comptabilité

Risque : critique **Catégorie :** Vente directe — Encaissement et tickets **Mise à jour :** 6 août 2026

Réponse directe

Appuyez sur **033 — Total ticket**. Saisissez le montant du premier paiement, puis utilisez **044** pour les espèces, **045** pour le chèque, **046** pour la carte ou la touche associée au règlement complémentaire configuré. Pour un avoir sécurisé, utilisez **123 — Reprise avoir sécurisée**. Répétez l'opération jusqu'à ce que le reste à payer soit nul, en attendant toujours le statut définitif du TPE avant une nouvelle carte.

Ne saisissez pas une seconde carte tant que le statut de la première transaction TPE est inconnu. Un ticket KWISATZ non validé et une carte bancaire acceptée constituent deux états différents qui doivent être rapprochés avant toute nouvelle tentative.

Conseil pour les paramètres et configurations

Conseil technicien : ne modifiez pas seul les fonctions 033, 044 à 053, 047, 123, 156 ou 067, les catégories de règlement, le rendu monnaie, le Total automatique, la liaison TPE, les titres sécurisés ou la comptabilité. Relevez les valeurs initiales, sauvegardez le dossier et faites valider les essais par un technicien KWISATZ.

Sommaire

1. **Nature des fonctions KWISATZ citées**
2. **Protection des données**
3. **Comprendre l'encaissement mixte**
4. **Fonctions de caisse utilisées**
5. **Configurer les modes de règlement**
6. **Procédure complète de paiement mixte**
7. **Encaisser une partie en espèces — fonction 044**
8. **Encaisser une partie par carte — fonction 046**
9. **Encaisser une partie par chèque — fonction 045**
10. **Utiliser un avoir**
11. **Utiliser un bon d'achat**
12. **Encaisser les titres avant les règlements ordinaires**
13. **Gérer un titre supérieur au montant dû**
14. **Compte client et versement sur compte**
15. **Total automatique et saisie obligatoire**
16. **Annuler un règlement avant validation**
17. **Corriger les moyens de paiement après validation — fonction 156**
18. **Gérer les incidents TPE**
19. **Ticket, justificatifs et affichage des règlements**
20. **Contrôler les règlements et le décompte de caisse**
21. **Sécurité et prévention des écarts**
22. **Recette avant mise en production**
23. **Diagnostic rapide**
24. **Actions à éviter**
25. **Liste de contrôle**
26. **Éléments et évolutions documentés**

1. Nature des fonctions KWISATZ citées

Une fonction de consultation, de correction, financière, de périphérique ou de sélection n'a pas le même effet. Les fonctions citées ci-dessous restent limitées au comportement documenté.

Fonction	Nature	Effet documenté et limite
033	Fonction sensible de caisse	Avec le paramètre -FF, elle doit être protégée et utilisée uniquement dans le cadre documenté.
067	Fonction financière de rattachement	Avec le paramètre -FAV, affecte un versement à la facture sélectionnée.
079	Fonction financière	Décompte ; reste distinct du prélèvement, de la dépense diverse et de l'apport.

Conseil technicien — Relevez le modèle, le raccordement et les réglages actuels. Testez le périphérique sur une caisse de recette, un changement à la fois, puis faites valider le retour en production.

2. Protection des données

Protection des données — Limitez les données exportées au strict nécessaire, protégez les fichiers et restreignez les accès. Supprimez les copies devenues inutiles, respectez les oppositions et désabonnements, et n'imprimez pas de données sensibles sans nécessité opérationnelle. Une carte, un code-barres ou un identifiant visible ne constitue pas à lui seul une preuve d'identité forte.

3. Comprendre l'encaissement mixte

Conseil technicien : toute modification d'un mode de règlement, d'une touche de caisse, du rendu monnaie, du Total automatique, de la liaison TPE, d'un avoir, d'un bon d'achat, d'un compte comptable ou d'une autorisation de correction doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez chaque scénario sur une caisse de recette.

Total du ticket : 100,00 €

123 Avoir sécurisé	25,00 €
Règlement Bon d'achat	15,00 €
046 Carte bancaire	40,00 €
044 Espèces	20,00 €

Reste à payer	0,00 €

Règle de saisie

Pour chaque règlement partiel :

[Saisir le montant] → [Appuyer sur le moyen de paiement]

Lorsque le montant saisi est inférieur au reste à payer, KWISATZ conserve le ticket ouvert et attend un autre règlement. Lorsque le total des règlements atteint le montant du ticket, la vente est enregistrée puis imprimée ou envoyée selon les préférences du centre.

Ordre recommandé

1. Avoir sécurisé.
2. Bon d'achat ou autre titre à code-barres.
3. Chèque.
4. Carte bancaire.
5. Espèces en dernier, pour ajuster le solde et le rendu.

L'ordre des moyens n'est pas imposé dans tous les dossiers. Appliquer d'abord les titres contrôlés peut toutefois éviter qu'un paiement bancaire ne couvre un montant qui devait être réglé par un avoir ou un bon.

4. Fonctions de caisse utilisées

Conseil technicien : toute modification d'un mode de règlement, d'une touche de caisse, du rendu monnaie, du Total automatique, de la liaison TPE, d'un avoir, d'un bon d'achat, d'un compte comptable ou d'une autorisation de correction doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez chaque scénario sur une caisse de recette.

Fonction	Règlement	Code de grille
033	Totalise le ticket et autorise les fonctions d'encaissement.	Sans objet
044	Espèces ; accepte le paramètre -M[montant] .	11 — Espèces Euro
045	Chèque.	12 — Chèque Euro
046	Carte bancaire et communication TPE éventuelle.	13 — Carte bancaire Euro
047	Compte client et circuit d'avoir selon la configuration.	14 — Compte client Euro
048 à 053	Règlements euros personnalisables avec -M[montant] .	15 à 20
123	Reprend un avoir sécurisé à partir de son code-barres.	Encaissement associé au compte client
156	Corrige les moyens de paiement d'un ticket validé.	Selon la correction

Les fonctions 044 à 053 correspondent aux règlements euros documentés. Les fonctions 054 à 063 concernent les règlements en devise et relèvent d'un autre paramétrage.

5. Configurer les modes de règlement

Conseil technicien : faites relever chaque code de règlement, sa catégorie, son tiroir, sa liaison TPE, son rendu monnaie, son Total automatique et son compte comptable avant toute modification.

Accès : **Outils > Gestion des grilles annexes > Modes de règlement** selon l'organisation des menus de la version.

Champs principaux

Zone	Utilisation
Code	Identifiant de 1 à 30 ; les règlements euros utilisent 11 à 20.
Libellé	Nom affiché sur la touche, les listes et les journaux.
Catégorie	Espèces, Chèque, Carte bancaire, En compte, Bon d'achat, Chèque cadeau, etc.
Saisir infos complémentaires	Demande des informations supplémentaires lorsque cette option et les champs correspondants sont disponibles.
Ouvrir tiroir	Déclenche le tiroir lorsque ce règlement est utilisé.
Connecter TPE	Utilise la liaison avec le terminal lorsque le matériel, le protocole et la version sont correctement configurés.
Rendu monnaie automatique	À réserver aux espèces après validation du fonctionnement.
Total automatique	Peut totaliser automatiquement le ticket ; son impact doit être testé sur les paiements mixtes.
Sélection client obligatoire	Refuse le règlement si le ticket n'est pas rattaché à un client.
Saisie montant obligatoire	Impose un montant avant l'appui sur la touche.
Saisie montant négatif interdit	Empêche l'utilisation d'une valeur négative.
Compte comptable	Compte utilisé par le pont comptable, à valider avec la comptabilité.

Configuration à contrôler

- Espèces : catégorie Espèces, tiroir et rendu monnaie ;
- Chèque : catégorie Chèque, informations complémentaires et impression éventuelle ;
- Carte : catégorie Carte bancaire et connexion TPE ;

- Bon d'achat : catégorie Bon d'achat et lecture du code-barres ;
- Avoir : fonctions 047 et 123 selon le circuit sécurisé ;
- comptes comptables distincts et validés ;
- droits vendeurs et comptes comptables validés.

Ne transformez pas un règlement générique en bon d'achat sur un dossier en production sans vérifier les tickets historiques, le pont comptable, les touches de caisse et les interfaces.

6. Procédure complète de paiement mixte

Conseil technicien : toute modification d'un mode de règlement, d'une touche de caisse, du rendu monnaie, du Total automatique, de la liaison TPE, d'un avoir, d'un bon d'achat, d'un compte comptable ou d'une autorisation de correction doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez chaque scénario sur une caisse de recette.

1. Contrôlez le client, les articles, les remises et le total.
2. Appuyez sur **033 — Total ticket**.
3. Demandez au client la répartition souhaitée.
4. Scannez l'avoir sécurisé avec 123.
5. Utilisez la touche du bon d'achat et scannez son code lorsque le dispositif de titre configuré le prévoit.
6. Saisissez le montant du chèque puis utilisez 045.
7. Saisissez le montant de carte puis utilisez 046.
8. Attendez la réponse définitive du TPE.
9. Encaissez le solde en espèces avec 044.
10. Contrôlez le rendu de monnaie.
11. Vérifiez que le reste à payer est nul.
12. Contrôlez le ticket et les justificatifs.

Exemple détaillé

Total TTC : 128,50 €

Avoir sécurisé : 30,00 €

→ 123 puis lecture du code-barres

Bon d'achat : 20,00 €

→ touche règlement Bon d'achat puis lecture

Chèque : 28,50 €
→ saisir 28,50 puis 045

Carte : 50,00 €
→ saisir 50,00 puis 046
→ attendre ACCEPTÉ

Reste : 0,00 €
→ ticket validé

Le paiement est terminé lorsque les lignes de règlement correspondent aux justificatifs physiques ou électroniques, que le reste est nul et que le ticket est enregistré une seule fois.

7. Encaisser une partie en espèces — fonction 044

Conseil technicien : toute modification d'un mode de règlement, d'une touche de caisse, du rendu monnaie, du Total automatique, de la liaison TPE, d'un avoir, d'un bon d'achat, d'un compte comptable ou d'une autorisation de correction doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez chaque scénario sur une caisse de recette.

Sans montant saisi

L'appui direct sur 044 encaisse le reste du ticket en espèces.

Montant inférieur au reste

Saisissez le montant puis utilisez 044. KWISATZ enregistre cette partie et attend un autre moyen.

Montant supérieur au reste

KWISATZ calcule le rendu de monnaie lorsque le règlement est correctement configuré.

Touches de billets et pièces

044 -M5
044 -M10
044 -M20
044 -M50

Ces touches permettent de saisir rapidement la coupure remise par le client.

Ordre recommandé

Les espèces peuvent être utilisées en dernier afin de solder le ticket ou de calculer le rendu après les autres moyens.

Ne rendez pas la monnaie sur un total composé principalement d'un avoir ou d'un bon d'achat sans règle commerciale explicite. Le rendu standard appartient au règlement espèces.

8. Encaisser une partie par carte — fonction 046

Conseil technicien : testez chaque scénario TPE avec un montant maîtrisé. Ne relancez jamais une carte dont le statut réel n'a pas été vérifié.

Sans TPE connecté

La touche enregistre la ligne de règlement, mais l'opérateur doit contrôler manuellement la transaction effectuée sur le terminal.

Avec TPE connecté

1. Saisissez le montant de carte.
2. Appuyez sur 046.
3. Le montant est transmis au TPE.
4. Attendez la carte et la saisie du client.
5. Attendez le message de validation.
6. Contrôlez le justificatif.

Avec une liaison TPE active, le règlement carte ne doit être considéré comme acquis qu'après réception d'un statut positif exploitable. Conservez le justificatif et contrôlez le résultat réel du terminal.

Plusieurs cartes

Pour partager entre deux cartes :

1. saisissez le montant de la première carte ;

2. attendez son acceptation ;
3. saisissez le montant de la seconde ;
4. attendez sa validation ;
5. contrôlez les deux justificatifs.

Une préautorisation, un écran figé ou une absence de réponse ne doit pas être interprété comme un refus. Recherchez le statut avant toute nouvelle tentative.

9. Encaisser une partie par chèque — fonction 045

Conseil technicien : toute modification d'un mode de règlement, d'une touche de caisse, du rendu monnaie, du Total automatique, de la liaison TPE, d'un avoir, d'un bon d'achat, d'un compte comptable ou d'une autorisation de correction doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez chaque scénario sur une caisse de recette.

Procédure

1. Saisissez le montant du chèque.
2. Appuyez sur 045.
3. Complétez les informations demandées.
4. Contrôlez l'ordre, la date et le montant.
5. Imprimez le chèque si le périphérique est configuré.
6. Conservez-le dans le circuit prévu.

Informations complémentaires

Le mode de règlement peut demander les informations complémentaires prévues dans la version et le dossier :

- numéro du chèque ;
- remarque ;
- autres références selon la version.

Chèque supérieur au reste

Ne rendez pas automatiquement la différence en espèces. Demandez un chèque du montant exact ou appliquez la procédure commerciale validée.

Le chèque doit être rapproché du journal des règlements puis de la remise en banque. Une ligne KWISATZ ne prouve pas que le chèque physique a été reçu.

10. Utiliser un avoir

Conseil technicien : la fonction 123, la durée de validité et le règlement Compte client doivent être testés ensemble, notamment pour un avoir utilisé, expiré ou contre-passé.

Fonction 047 — Compte client

La fonction 047 utilise le règlement Compte client selon le circuit configuré. L'émission et la reprise d'un avoir doivent être testées séparément sur la version installée.

Fonction 123 — Reprise avoir sécurisée

Lorsqu'un avoir est émis par le module de vente, son ticket comporte un code-barres. La fonction 123 vérifie :

- l'existence du ticket d'avoir ;
- sa validité selon le paramétrage ;
- qu'il n'a pas déjà été utilisé.

Si les contrôles réussissent, le montant est encaissé avec le règlement Compte client.

Procédure

1. Appuyez sur 123.
2. Scannez le code-barres.
3. Contrôlez le montant et la date.
4. Contrôlez l'identité du client si le processus est nominatif.
5. Validez le titre.
6. Encaissez le reste par carte, chèque ou espèces.

Ne saisissez pas manuellement le montant d'un avoir sécurisé pour contourner un code-barres refusé. Recherchez la cause : déjà utilisé, expiré, annulé ou introuvable.

11. Utiliser un bon d'achat

Conseil technicien : les contrôles de code, de validité, de solde et d'unicité dépendent du circuit de titre installé. Faites valider chaque catégorie séparément.

Configuration

Affectez l'un des règlements personnalisables 15 à 20 à une fonction 048 à 053 , puis choisissez la catégorie **Bon d'achat**.

Comportement

Lorsque le circuit de titre correspondant est configuré, la caisse peut demander la lecture du code et appliquer les contrôles disponibles dans la version installée.

Procédure

1. Appuyez sur la touche Bon d'achat.
2. Scannez le code-barres.
3. Vérifiez le titre, son montant et les informations affichées.
4. Contrôlez son statut lorsque la gestion d'unicité est active.
5. Validez le montant accepté.
6. Saisissez les autres moyens pour le solde.

À ne pas confondre

Titre	Origine	Règlement conseillé
Avoir sécurisé	Crédit issu d'un circuit d'avoir.	Fonction 123 pour la reprise sécurisée.
Bon d'achat	Titre commercial configuré dans un règlement dédié.	Fonction 048 à 053 correspondant au code choisi.
Autre titre	Chèque cadeau ou titre tiers selon le dossier.	Règlement distinct et rapprochement adapté.

Ne configurez pas tous les titres sous un même libellé « Bon ». Leur origine, leur comptabilité, leur validité et leur mode de contrôle sont différents.

12. Encaisser les titres avant les règlements ordinaires

Conseil technicien : toute modification d'un mode de règlement, d'une touche de caisse, du rendu monnaie, du Total automatique, de la liaison TPE, d'un avoir, d'un bon d'achat, d'un compte comptable ou d'une autorisation de correction doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez chaque scénario sur une caisse de recette.

Pourquoi commencer par les titres

- leur montant peut être imposé par le code-barres ;
- ils peuvent être expirés ou déjà utilisés ;
- certains ne sont pas remboursables en espèces ;
- leur traitement peut produire une écriture ou un statut spécifique ;
- la carte et les espèces doivent couvrir seulement le reliquat réel.

Ordre type

1. Avoir sécurisé
2. Bon d'achat / Chèque cadeau
3. Chèque
4. Carte
5. Espèces

Refus d'un titre

Si le titre est refusé :

1. ne forcez pas la valeur ;
2. lisez le message ;
3. contrôlez le code-barres ;
4. recherchez son ticket d'origine ;
5. vérifiez sa contre-passation ;
6. proposez un autre moyen de paiement.

13. Gérer un titre supérieur au montant dû

Conseil technicien : toute modification d'un mode de règlement, d'une touche de caisse, du rendu monnaie, du Total automatique, de la liaison TPE, d'un avoir, d'un bon d'achat, d'un compte comptable ou d'une autorisation de correction doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez chaque scénario sur une caisse de recette.

Avoir partiellement utilisé

Un avoir supérieur au montant dû peut nécessiter un traitement de reliquat selon le circuit configuré. Testez la consommation partielle et l'éventuelle réémission avant la mise en production.

Bon d'achat ou chèque cadeau

Le comportement dépend du type de titre :

- consommation totale ou plafonnée ;
- conservation d'un solde lorsque le système le permet ;
- réémission d'un nouveau titre selon la procédure ;
- refus lorsque le titre dépasse le montant.

Procédure à formaliser

1. Définir la règle par catégorie de titre.
2. L'afficher ou l'expliquer au client.
3. Tester les montants supérieurs au ticket.
4. Contrôler le solde ou le nouveau code émis.
5. Rapprocher les deux titres dans les journaux.

Ne rendez pas la différence en espèces sauf si le contrat du titre et la politique validée l'autorisent.

14. Compte client et versement sur compte

Conseil technicien : toute modification d'un mode de règlement, d'une touche de caisse, du rendu monnaie, du Total automatique, de la liaison TPE, d'un avoir, d'un bon d'achat, d'un compte comptable ou d'une autorisation de correction doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez chaque scénario sur une caisse de recette.

Mise en compte du ticket

La fonction 047 peut enregistrer le reliquat sur le compte d'un client lorsque la mise en compte est autorisée et que le client est identifié.

Client obligatoire

Activez **Sélection client obligatoire** sur le mode de règlement En compte.

Versement ultérieur — fonction 067

La fonction 067 – Versement/Compte alimente le compte d'un client. Avec -FAV, le versement peut être affecté à une facture sélectionnée.

067 -FAV

À distinguer

- mise en compte : le client devient débiteur ;
- avoir : l'entreprise doit une valeur au client ;
- acompte : somme versée avant la vente ou la facture finale ;
- versement : paiement reçu pour solder un compte ou une facture.

Un règlement Compte client crée une écriture sur le compte ; il ne constitue pas une recette immédiate. Le modèle d'impression et le suivi financier doivent distinguer les deux situations.

15. Total automatique et saisie obligatoire

Conseil technicien : le Total automatique peut modifier le reste transmis au moyen suivant. Testez espèces, carte et titres en paiement partiel avant la production.

Total automatique

Un mode de règlement peut appeler automatiquement le total. Cette option convient à un paiement unique fréquent, mais elle peut compliquer les paiements mixtes.

Saisie montant obligatoire

Cette option impose la saisie du montant avant la touche. Elle réduit les encaissements involontaires du solde complet.

Points à tester

Règlement	Total automatique	Montant obligatoire
Espèces	Selon l'usage du magasin	Non, sauf procédure stricte
Carte	Possible pour paiement intégral	Conseillé en paiement mixte
Chèque	Possible	Conseillé
Bon d'achat	Non recommandé	Valeur issue du code-barres
Compte client	Selon la procédure	Contrôle du client indispensable

Sur une caisse utilisant régulièrement plusieurs moyens, testez 033 puis la saisie explicite de chaque montant. Ne modifiez pas le Total automatique sans reproduire les scénarios espèces, carte et titres.

16. Annuler un règlement avant validation

Conseil technicien : toute modification d'un mode de règlement, d'une touche de caisse, du rendu monnaie, du Total automatique, de la liaison TPE, d'un avoir, d'un bon d'achat, d'un compte comptable ou d'une autorisation de correction doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez chaque scénario sur une caisse de recette.

Ligne encore dans le ticket

Sélectionnez la ligne de règlement erronée puis utilisez la fonction d'annulation prévue, généralement **030 – Annule ligne** lorsque la version et les droits l'autorisent.

Traçabilité

Lorsque la traçabilité des annulations est active, la ligne peut rester conservée comme ligne annulée dans les données du ticket.

Carte déjà acceptée

Supprimer la ligne KWISATZ ne rembourse pas la carte. Annulez la transaction sur le TPE ou le système monétique, puis contrôlez les deux journaux.

Titre déjà consommé

Un avoir ou un bon peut être marqué utilisé dès la validation de son contrôle. Vérifiez le statut avant de supprimer la ligne ou d'abandonner le ticket.

Ne recommencez pas tout le ticket pour corriger une ligne de règlement si un périphérique ou un titre externe a déjà changé d'état.

17. Corriger les moyens de paiement après validation — fonction 156

Conseil technicien : la fonction 156 modifie uniquement les règlements KWISATZ. Rapprochez séparément le TPE, les chèques, les espèces et les titres.

La fonction 156 permet de sélectionner un ticket validé et de corriger uniquement la ventilation de ses moyens de paiement.

Correction rapide

Remplace un mode de règlement par un autre.

Correction avancée

Supprime la ventilation applicative précédente et impose de ressaisir toutes les lignes de règlement. Elle permet notamment de répartir un montant entre plusieurs moyens.

Procédure

1. Recherchez le ticket par numéro, date ou code-barres.
2. Vérifiez la caisse, l'heure et le total TTC.
3. Choisissez rapide ou avancée.
4. Ressaisissez exactement les règlements réels.
5. Validez.
6. Contrôlez le journal des règlements.

7. Rapprochez TPE, chèques, espèces et titres.

La fonction 156 corrige les données KWISATZ ; elle ne crée pas automatiquement un remboursement bancaire, une nouvelle autorisation ou un mouvement physique de caisse.

18. Gérer les incidents TPE

Conseil technicien : toute modification d'un mode de règlement, d'une touche de caisse, du rendu monnaie, du Total automatique, de la liaison TPE, d'un avoir, d'un bon d'achat, d'un compte comptable ou d'une autorisation de correction doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez chaque scénario sur une caisse de recette.

Pas de réponse

1. Ne relancez pas immédiatement.
2. Regardez le terminal.
3. Imprimez ou consultez le dernier statut si disponible.
4. Contrôlez la liaison série, USB ou IP.
5. Recherchez la transaction chez l'acquéreur si nécessaire.

Accepté sur TPE, absent dans KWISATZ

Conservez le justificatif, validez le moyen de paiement uniquement après confirmation du montant et documentez la reprise manuelle.

Refusé sur TPE, présent dans KWISATZ

Annulez la ligne avant validation ou corrigez avec 156 après validation, puis encaissez par un autre moyen.

Connexion ou protocole modifié

Faites comparer la connexion réellement utilisée par le terminal avec la configuration KWISATZ par un technicien.

Une anomalie TPE doit être traitée transaction par transaction. Ne compensez pas un écart bancaire par une ligne espèces fictive.

19. Ticket, justificatifs et affichage des règlements

Conseil technicien : toute modification d'un mode de règlement, d'une touche de caisse, du rendu monnaie, du Total automatique, de la liaison TPE, d'un avoir, d'un bon d'achat, d'un compte comptable ou d'une autorisation de correction doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez chaque scénario sur une caisse de recette.

Ticket client

Le modèle doit afficher clairement :

- chaque mode de paiement ;
- son montant ;
- le rendu monnaie ;
- le reste à payer éventuel ;
- les références prévues par le modèle lorsqu'elles sont disponibles ;
- les mentions relatives aux avoirs et bons.

Justificatifs

- ticket TPE commerçant ;
- chèque physique ;
- ticket d'avoir ou nouveau reliquat ;
- bon d'achat consommé ;
- ticket KWISATZ définitif.

Nombre d'exemplaires

Chaque mode de règlement peut forcer un nombre d'exemplaires et sélectionner l'imprimante ticket principale, secondaire ou les deux.

Ne réimprimez pas un bon ou un avoir consommable sans vérifier son statut et son mécanisme d'unicité.

20. Contrôler les règlements et le décompte de caisse

Conseil technicien : faites valider les fonctions 079, 099 et 102, les critères de sélection et le pont comptable avant d'utiliser les totaux comme contrôle officiel.

Fonctions utiles

- 099 – Liste des règlements ;
- 102 – Journal des règlements ;
- 079 – Décompte de caisse ;
- Ticket Z et états de clôture.

Rapprochements

Règlement	À rapprocher avec
Espèces	Comptage physique du tiroir, apports, prélèvements et rendu.
Carte	Transactions et lot du TPE, puis crédit bancaire.
Chèque	Chèques physiques et remise en banque.
Avoir	Tickets émis, utilisés, expirés, annulés et reliquats.
Bon d'achat	Émission, consommation, validité et solde.
Compte client	Historique financier, échéances et versements.

Décompte de caisse

Contrôlez la manière dont chaque règlement apparaît dans le décompte de la version installée et rapprochez-la des valeurs physiques ou externes.

21. Sécurité et prévention des écarts

Conseil technicien : toute modification d'un mode de règlement, d'une touche de caisse, du rendu monnaie, du Total automatique, de la liaison TPE, d'un avoir, d'un bon d'achat, d'un compte comptable ou d'une autorisation de correction doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez chaque scénario sur une caisse de recette.

- imposer le total avant les paiements mixtes ;
- afficher le reste à payer en grand ;
- utiliser des libellés distincts pour chaque titre ;
- interdire le rendu monnaie sur les règlements non espèces ;
- protéger la correction 156 ;
- conserver les justificatifs TPE ;
- ne jamais saisir de cryptogramme bancaire ;
- conserver les informations de diagnostic disponibles sur les titres refusés ;
- contrôler les titres déjà utilisés ou contre-passés ;
- rapprocher régulièrement les paiements mixtes inhabituels ;
- former les vendeurs aux statuts TPE incertains.

Depuis décembre 2019, les tickets générateurs d'avoirs, de bons d'achat ou de chèques cadeaux qui ont été contre-passés sont marqués afin d'être refusés comme moyens de paiement.

22. Recette avant mise en production

Conseil technicien : toute modification d'un mode de règlement, d'une touche de caisse, du rendu monnaie, du Total automatique, de la liaison TPE, d'un avoir, d'un bon d'achat, d'un compte comptable ou d'une autorisation de correction doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez chaque scénario sur une caisse de recette.

1. Tester 033 puis un paiement unique espèces.
2. Tester un montant espèces inférieur au total.
3. Tester un rendu de monnaie.
4. Tester les touches **044 -M** .
5. Tester un chèque partiel avec informations complémentaires.
6. Tester une carte partielle avec TPE connecté.

7. Tester deux cartes successives.
8. Tester un refus TPE.
9. Tester une absence de réponse TPE.
10. Tester un avoir sécurisé valide.
11. Tester un avoir expiré.
12. Tester un avoir déjà utilisé.
13. Tester un avoir issu d'un ticket contre-passé.
14. Tester un avoir supérieur au ticket.
15. Tester un bon d'achat valide.
16. Tester un bon d'achat expiré ou déjà utilisé.
17. Tester un bon supérieur au reste.
18. Tester avoir + bon + carte + espèces.
19. Tester chèque + carte.
20. Tester carte + espèces avec rendu.
21. Tester Sélection client obligatoire.
22. Tester Saisie montant obligatoire.
23. Annuler une ligne de règlement avant validation.
24. Corriger un ticket validé avec 156 en mode rapide.
25. Corriger avec 156 en mode avancé.
26. Contrôler le ticket imprimé.
27. Rapprocher liste 099, journal 102, TPE et décompte.

Le processus est validé lorsque chaque montant partiel est correctement ventilé, que les titres ne sont consommés qu'une fois, que la carte correspond au journal TPE, que le rendu appartient aux espèces et que le décompte explique exactement le ticket.

23. Diagnostic rapide

Conseil technicien : toute modification d'un mode de règlement, d'une touche de caisse, du rendu monnaie, du Total automatique, de la liaison TPE, d'un avoir, d'un bon d'achat, d'un compte comptable ou d'une autorisation de correction doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez chaque scénario sur une caisse de recette.

Le premier moyen encaisse tout le ticket

Aucun montant partiel n'a été saisi, ou le règlement possède Total automatique. Saisissez le montant avant la touche et vérifiez le paramétrage du mode.

KWISATZ attend encore un règlement

Le total des paiements est inférieur au ticket. Comparez chaque ligne et le reste à payer, puis saisissez le solde avec le moyen prévu.

Un rendu monnaie apparaît sur un bon d'achat

Le mode est probablement configuré avec Rendu monnaie automatique. Désactivez cette option et appliquez la règle de reliquat du titre.

Le rendu espèces est incorrect

Contrôlez le montant remis, les paiements précédents, la ligne espèces et la configuration du rendu automatique.

Le TPE reçoit le total au lieu du montant partiel

Le montant n'a pas été saisi avant 046 ou la touche appelle un total automatique. Annulez la demande avant une nouvelle tentative.

Le TPE affiche accepté mais le ticket reste ouvert

La réponse n'a pas été reçue par KWISATZ. Conservez le justificatif, contrôlez la liaison et ne relancez pas la carte sans vérifier le statut.

Le TPE refuse mais la ligne carte est visible

Annulez la ligne avant validation. Si le ticket a déjà été validé, utilisez 156 et rapprochez la transaction réelle.

Le chèque est enregistré pour le mauvais montant

Annulez la ligne avant validation puis ressaisissez-la. Après validation, utilisez 156 et contrôlez le chèque physique.

Le mode de règlement exige un client

L'option Sélection client obligatoire est active. Sélectionnez la bonne fiche et contrôlez le compte avant de poursuivre.

L'avoir sécurisé est introuvable

Vérifiez la lecture du code, le dossier, le ticket d'origine, la caisse, la date et les transmissions éventuelles. Ne saisissez pas le montant manuellement.

L'avoir est déjà utilisé

Recherchez le ticket qui l'a consommé. Vérifiez une éventuelle contre-passation et ne réactivez pas le titre sans procédure support.

L'avoir a été émis par un ticket contre-passé

Il doit être refusé dans les versions intégrant ce contrôle. Recherchez le ticket d'origine avec les outils applicatifs et faites vérifier la version sans modifier directement la base.

Le bon d'achat ne demande pas de code-barres

Vérifiez que sa catégorie est réellement Bon d'achat et que la touche correspond au bon code de règlement 15 à 20.

Le bon d'achat est accepté deux fois

Stoppez les encaissements et recherchez les deux tickets. Vérifiez la version, l'unicité du code, la synchronisation et le statut du titre.

Le titre est supérieur au montant du ticket

Appliquez la règle prévue : plafonnement, solde conservé ou réémission. Ne rendez pas automatiquement la différence en espèces.

Le compte client est utilisé comme paiement encaissé

Un règlement 14 en compte ne constitue pas une recette immédiate. Contrôlez le modèle de facturette, le solde client et l'historique financier.

La correction rapide 156 ne permet pas le partage souhaité

Utilisez la correction avancée, qui impose de ressaisir toutes les lignes de règlement.

La correction 156 modifie KWISATZ mais pas la banque

C'est normal : la correction est applicative. Effectuez séparément l'annulation, le remboursement ou la nouvelle transaction bancaire.

Le journal TPE et KWISATZ ne correspondent pas

Comparez heure, montant, numéro de ticket et statut. Recherchez les tentatives doublées, corrections 156 et transactions acceptées sans réponse.

Le décompte de caisse contient le bon d'achat comme espèces

Contrôlez la catégorie, le comportement du décompte et le compte comptable du règlement avec un technicien KWISATZ.

Le ticket s'imprime avant la fin des paiements

Vérifiez le total automatique, les touches utilisées, le reste à payer et les préférences d'impression du centre.

Le paiement mixte a été enregistré deux fois

Recherchez les deux tickets avant tout remboursement. Comparez TPE, chèques, espèces, avoirs et bons, puis contre-passez uniquement l'opération réellement doublée.

24. Actions à éviter

- appuyer sur un règlement sans saisir le montant partiel ;
- relancer une carte dont le statut est inconnu ;
- rendre de la monnaie sur une carte ou un titre ;
- saisir manuellement un avoir sécurisé refusé ;
- confondre avoir, bon d'achat et chèque cadeau ;
- consommer deux fois le même code-barres ;
- mettre un ticket en compte sans client identifié ;
- traiter le compte client comme un encaissement réel ;
- modifier un mode de règlement historique sans recette ;

- corriger avec 156 sans rapprocher les périphériques ;
- compenser un écart TPE par des espèces fictives ;
- modifier directement les lignes de règlement en base.

25. Liste de contrôle

Conseil technicien : toute modification d'un mode de règlement, d'une touche de caisse, du rendu monnaie, du Total automatique, de la liaison TPE, d'un avoir, d'un bon d'achat, d'un compte comptable ou d'une autorisation de correction doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez chaque scénario sur une caisse de recette.

- Les fonctions 033, 044, 045 et 046 sont accessibles.
- Les règlements 15 à 20 sont correctement libellés.
- Le bon d'achat possède sa catégorie dédiée.
- La reprise d'avoir 123 est testée.
- Les paramètres -AVOIR sont documentés.
- Le rendu monnaie est réservé aux espèces.
- La carte est reliée au bon TPE.
- Le chèque demande les informations nécessaires.
- Le client est obligatoire pour la mise en compte.
- Les reliquats de titres ont une règle écrite.
- Les touches exigent le montant en paiement mixte.
- La fonction 156 est protégée.
- Le ticket affiche chaque règlement.
- Le journal TPE est rapproché selon la fréquence définie par l'entreprise.
- Les chèques sont rapprochés de la remise.
- Les avoirs et bons utilisés sont contrôlés.
- Le décompte et le pont comptable sont validés.

26. Éléments et évolutions documentés

Conseil technicien : toute modification d'un mode de règlement, d'une touche de caisse, du rendu monnaie, du Total automatique, de la liaison TPE, d'un avoir, d'un bon d'achat, d'un compte comptable ou d'une autorisation de correction doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez chaque scénario sur une caisse de recette.

Élément	Documentation
Encaissement mixte	Saisie du montant puis appel de chaque règlement jusqu'à finalisation du ticket.
Espèces	Rendu monnaie possible ; fonction 044 et touches prédéfinies avec -M .
Carte	Validation après réponse positive du TPE lorsque la liaison est active.
Avoir sécurisé	Contrôle de l'existence, de la validité et de la non-utilisation par la fonction 123.
Correction	Correction rapide ou avancée des moyens de paiement par la fonction 156.
Octobre 2007	Désactivation du rendu monnaie sur les tickets négatifs multi-règlements.
Décembre 2019	Refus des avoirs, bons d'achat et chèques cadeaux issus de tickets contre-passés.

Les repères historiques décrivent des évolutions documentées. Vérifiez la version installée avant d'utiliser un comportement comme critère de diagnostic.

27. Sources documentaires

- MENUS_KWISATZ — encaissement du ticket et paiements avec plusieurs moyens.
- MENUS_KWISATZ — fonctions 033, 044 à 067, 123 et 156.
- MENUS_KWISATZ — grille des modes de règlement, catégories et options de caisse.
- WKW_Suivi_Développement — correction simple et avancée des règlements.
- WKW_Suivi_Développement — refus des titres issus de tickets contre-passés.
- Base de support — avoir sécurisé, avoir partiel, TPE et rapprochement des règlements.

- ReponseTelephone2 — correction des moyens de paiement, compte client et diagnostics TPE.
-

Documentation KWISATZ. Cette fiche décrit les fonctions documentées de paiement mixte. Toute modification d'un règlement, d'une touche, d'un rendu monnaie, d'une liaison TPE, d'un avoir, d'un bon d'achat, d'un compte comptable ou d'une correction doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ.

Catégorie : Vente directe — Encaissement et tickets · Mise à jour : 6 août 2026.